

PROJET DE CREATION D'UN HOTEL DE POLICE MUTUALISE

LA VILLE ACQUIERT SAINT-ROCH

Il abritait les urgences du CHU de Nice, jusqu'à leur déménagement vers le tout nouvel hôpital Pasteur 2. Le site de l'hôpital Saint-Roch, déserté par les médecins, infirmiers et patients, va renaître. Le projet de création d'un hôtel de police mutualisé, défendu par le maire de Nice depuis plusieurs années, a franchi une nouvelle étape, hier. Le conseil municipal a adopté une délibération autorisant la ville à acquérir le site de 36 000 mètres carrés situé rue Pierre-Devoluy. Ici, Christian Estrosi souhaite créer un lieu unique en France qui réunira dans un même ensemble la police municipale, la police nationale ou encore la police de l'air et des frontières. Le Centre de supervision urbain, désormais un peu à l'étroit dans ses locaux du quartier de la Libé, devrait également être emménagé ici.

«Dès le déménagement de l'hôpital, j'avais dit qu'il ne fallait pas attendre, a rappelé l' élu. Ce projet permettra de remplacer un grand service public par un autre grand service public. Les conditions dans lesquelles les fonctionnaires de la police nationale sont obligés de



Les logements abrités par le site faciliteront les affectations de policiers.

© CNEWS CÔTE D'AZUR

travailler actuellement [au commissariat Foch, ndr] sont tout simplement indignes.» Le projet devrait aussi remédier aux manques chroniques d'effectifs de policiers nationaux dans la région niçoise. En effet, une soixantaine de loge-

ments sociaux seront bâtis sur place. Ils accueilleront les policiers municipaux mais aussi nationaux. «Il manque 65 policiers nationaux à Nice, a rappelé Christian Estrosi. Cela est dû aux prix élevés des loyers qui contraignent cer-

REPERES

L'ODONTOLOGIE RELOGÉE. La ville mène une réflexion pour reloger le service d'odontologie qui occupe toujours 2 000 mètres carrés sur le site de l'ancien hôpital Saint-Roch. Il pourrait être déplacé vers Saint-Jean-d'Angély.

UNE AIDE DE L'ÉTAT. L'État s'est engagé à participer à la création de l'hôtel de police mutualisé à hauteur de 70 millions d'euros au minimum. Le projet devrait être réalisé d'ici deux ans à deux ans et demi.

UN CENTRE DE RÉTENTION ? Le maire a confirmé, hier, que le projet ne comprenait pas de création d'un centre de rétention administrative.

tains agents à refuser leur affectation dans notre ville.» En devenant propriétaire des lieux, la ville va également pouvoir sauver la façade de l'ancien hôpital, qui n'est pas classée, mais à laquelle les Niçois sont très attachés. ■

GALERIE MUNICIPALE, RUE DE LA LOGE

UNE PÉPINIÈRE DE TALENTS



Le nouveau lieu visera à mettre le pied à l'étrier à des artistes débutants.

Lou Babazouk. C'est le nom de la galerie d'art que la ville va créer au cœur du Vieux-Nice, 8, rue de la Loge. Un local qui va donc retrouver sa fonction initiale. Hier, le conseil municipal a adopté à l'unanimité la délibération visant à créer cette galerie. Elle accueillera des expositions temporaires et les artistes devront ne pas faire commerce de leurs œuvres à l'intérieur des locaux. Ils pourront exposer gratuitement et l'entrée sera libre. «Il manquait un lieu de ce type, a expli-

qué Robert Roux, le conseiller municipal en charge de l'art dans l'espace public ou Babazouk accueillera les expositions d'artistes souvent débutants qui n'ont pas encore le niveau de notoriété pour exposer dans de grandes galeries.» Le nouveau lieu culturel reproduira le modèle de fonctionnement de la galerie des Dominicains. La conseillère municipale radicale Dominique Boy-Mottard a appelé à être vigilant quant à la qualité des artistes accueillis. ■

En bref

HOTELLERIE RENFORCÉE

La ville va lancer un appel à projets pour la réalisation d'un ensemble hôtelier sur le secteur Garibaldi-Séguirane où des espaces ont été libérés en raison du chantier de la station souterraine de la ligne 2 du Tram. L'organisation de la consultation sera confiée à la métropole. Le maire a en outre confirmé que le projet de construction d'un hôtel sur le site du couvent de la Visitation irait à son terme, les recours ayant été rejetés par la justice.

PASSES D'ARMES

La majorité et les élus EELV se sont affrontés sur plusieurs dossiers, comme celui du projet de déchetterie à l'Ariane ou encore la création d'hôtels. «Vous ne voulez rien, surtout s'il s'agit d'un projet situé à proximité de transports en commun», a lancé Christian Estrosi à Juliette Chesnel. Plus tôt, Fabrice Decoupligny avait accusé le maire de «blablater sur l'écologie à Nice et de poursuivre le développement de la voiture sur la métropole».

VICTORINE

RENOUVEAU EN MARCHÉ

Un an après l'installation du comité Victorine, Eric Garandeau est venu présenter les avancées de la mission qui lui a été confiée par le maire pour relancer les mythiques studios qui fêtent leur centenaire cette année. La Victorine sera ouverte au public et sanctuarisée afin d'empêcher toute spéculation foncière. En outre, un positionnement international haut de gamme sera privilégié. Les plateaux devraient être modernisés et un véritable cluster du cinéma (regroupant entreprises, espace de coworking et écoles) devrait voir le jour. Les travaux pourront démarrer dès 2020. ■



Les studios seront modernisés.

© CNEWS CÔTE D'AZUR